



Département :
Tarn

Communes :
Communauté de Communes
du Cerdais et du Causse

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE

REGLEMENT GRAPHIQUE

SALLES
Planche 1



Maître d'ouvrage : 4C

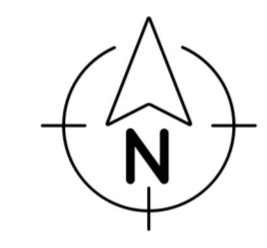


«Origine DCFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023»

Date :	Phase :	Echelle :	Pièce n°
01/09/2023	DOCUMENT DE TRAVAIL	1/5000	4.B

Communauté de Communes du Cerdais et du Causse (4C)
33 promenade de l'Autan, 81170 Les Cabannes - tél : 05 63 56 07 02 courriel : urbanisme.4c@orange.fr

- AC1 : Servitude de protection des Monuments historiques classés ou inscrits
- Périmètre de 500 m autour des Monuments historiques
- AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés
- AC4 : Site Patrimoniaux remarquables
- AS1 : Périmètre de Protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
- Périmètre de protection immédiat
- Périmètre de protection rapproché
- Périmètre de protection éloigné
- I4 : Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- Zone tampon de 100m autour de la canalisation électrique
- Lignes aériennes
- Lignes souterraines
- Zone de préemption de prescription archéologique



- RISQUES**
- Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions de la Carte d'Information des Zones Inondable (CIZI)
- Espace soumis au risque d'inondation selon les dispositions du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) :
- Du bassin versant du Cérou approuvé le 22/04/2013
 - Du bassin versant du Vère approuvé le 06/05/2013
 - Bleu
 - Rouge

